

M1 droit des affaires ou droit notarial ?

Par **samia48**, le 12/02/2007 à 14:36

Voilà tout est dans le titre...

J'hésite entre un Master 1 de droit des affaires ou de droit notarial. Sachant que je ne suis pas très motivée pour un M2 ensuite (précision, si je dois en faire un je le ferais roll), et que dans ma fac ces deux M1 ont plusieurs matières communes (6 au total sur les deux semestres).

Lequel est le plus pertinent à votre avis en tenant compte des débouchés ?

Est-ce que avec un master de droit notarial on ne peut que faire notaire ?

Merci d'avance de vos réponses...

Par **AZiz**, le 12/02/2007 à 16:22

l'utilisé d'un master notarial si c'est pour s'arreter en M1 ?

Par **samia48**, le 12/02/2007 à 16:28

Est-ce qu'un m1 de droit des affaires a aussi une utilité en lui seul si on ne continu pas après ?

Par **Olivier**, le 12/02/2007 à 16:51

un M1 n'a dans tous les cas aucun intérêt si tu t'arrêtes après... Pour une entreprise tu ne sais rien faire !

Par **legione**, le 12/02/2007 à 19:37

[quote="Olivier":12727h1b]un M1 n'a dans tous les cas aucun intérêt si tu t'arrêtes après... Pour une entreprise tu ne sais rien faire ![/quote:12727h1b]

Oué mais je pense que le M2 c'est pareil lol ! Les fac c'est pas vraiment top de ce côté là car on a que des connaissances théoriques...

Il faut aussi voir la différence entre les M2 recherche et pro...

Par **samia48**, le **13/02/2007** à **14:23**

Donc en gros si on fait un M1 il faut faire un M2 ensuite...

Mais si on a un mauvais dossier (redoublement, tout juste la moyenne...) aucune chance d'avoir un M2... non ?

Par **samia48**, le **13/02/2007** à **14:27**

J'essaie de rattraper mes erreurs en faisant des stages pendant l'année universitaire et pendant les vacances (4 ans dans une étude de notaires et là je viens d'être embauchée dans un syndic administrateur de bien et agence immo...), mais je sais pas si ça suffira pour intégrer un M2 où on ne prend que 35 personnes !